

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Savignac-les-Églises
Commune : Antonne-et-Trigonant
Lieu-dit : Les Chauzes
Édifice : « Trône » du Roi des Chauzes
DOSSIER n°

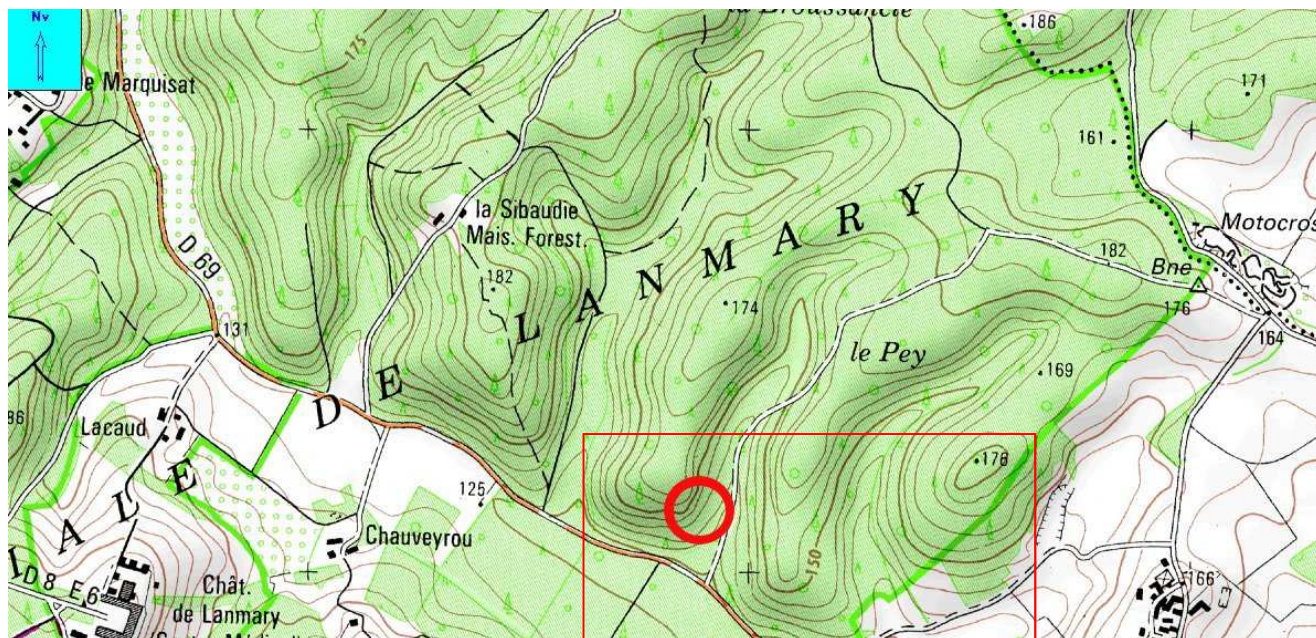
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du CD Carto Exploreur Dordogne Nord

Longitude (référée au méridien international) : 00° 49' 54,7''

Latitude Nord : 45° 14' 36''

Altitude : 156 m



Vue aérienne (Géoportail)



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du :

révisé en :

à jour en :

Échelle : 1/2500e

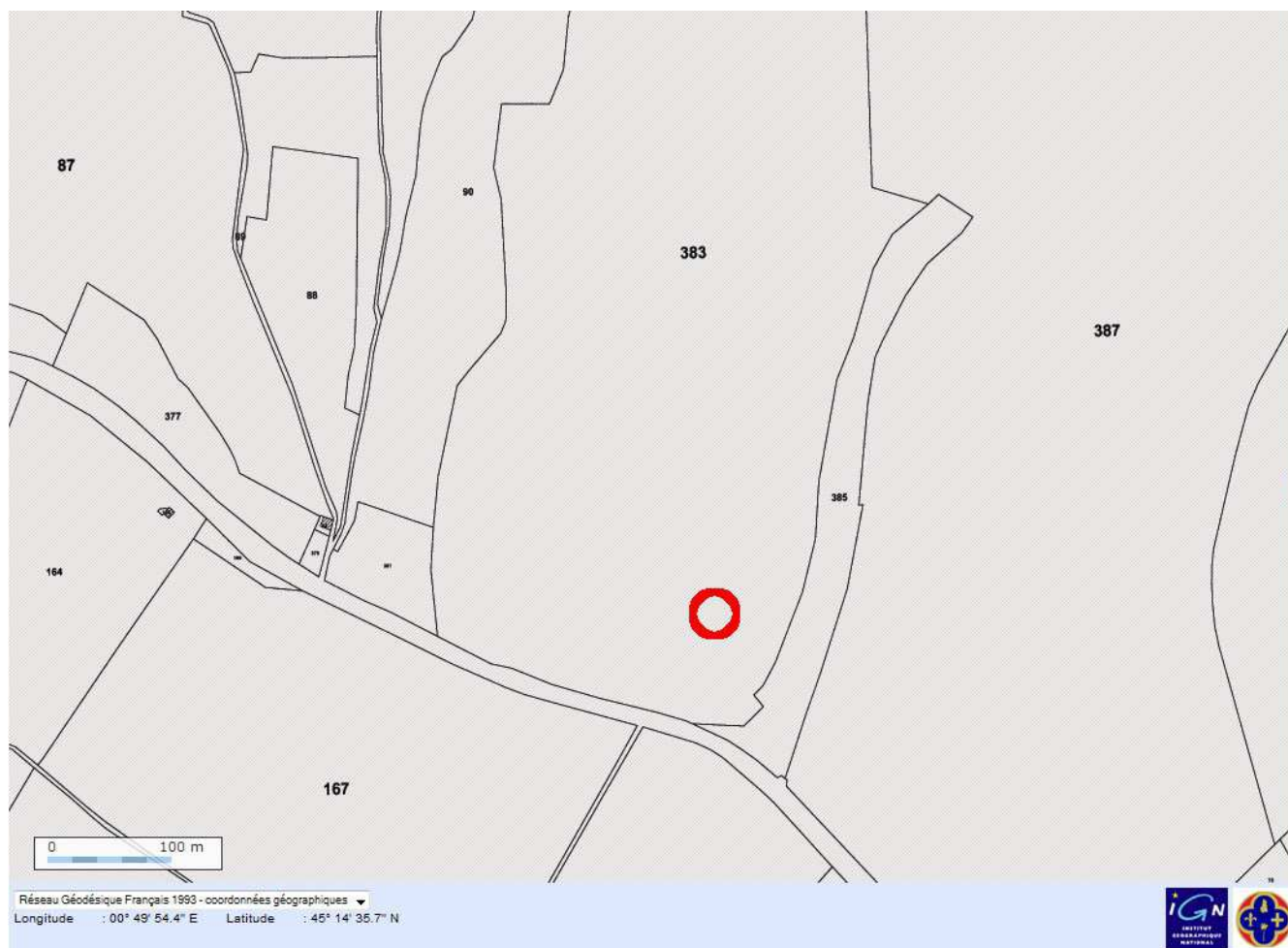
Section : Les Chauzes

Feuille n° A1

Parcelle 383

- Superficie : 21,2 ha
- Nature : Bois

Propriétaire : Etat



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1835

Échelle : 1/1500e

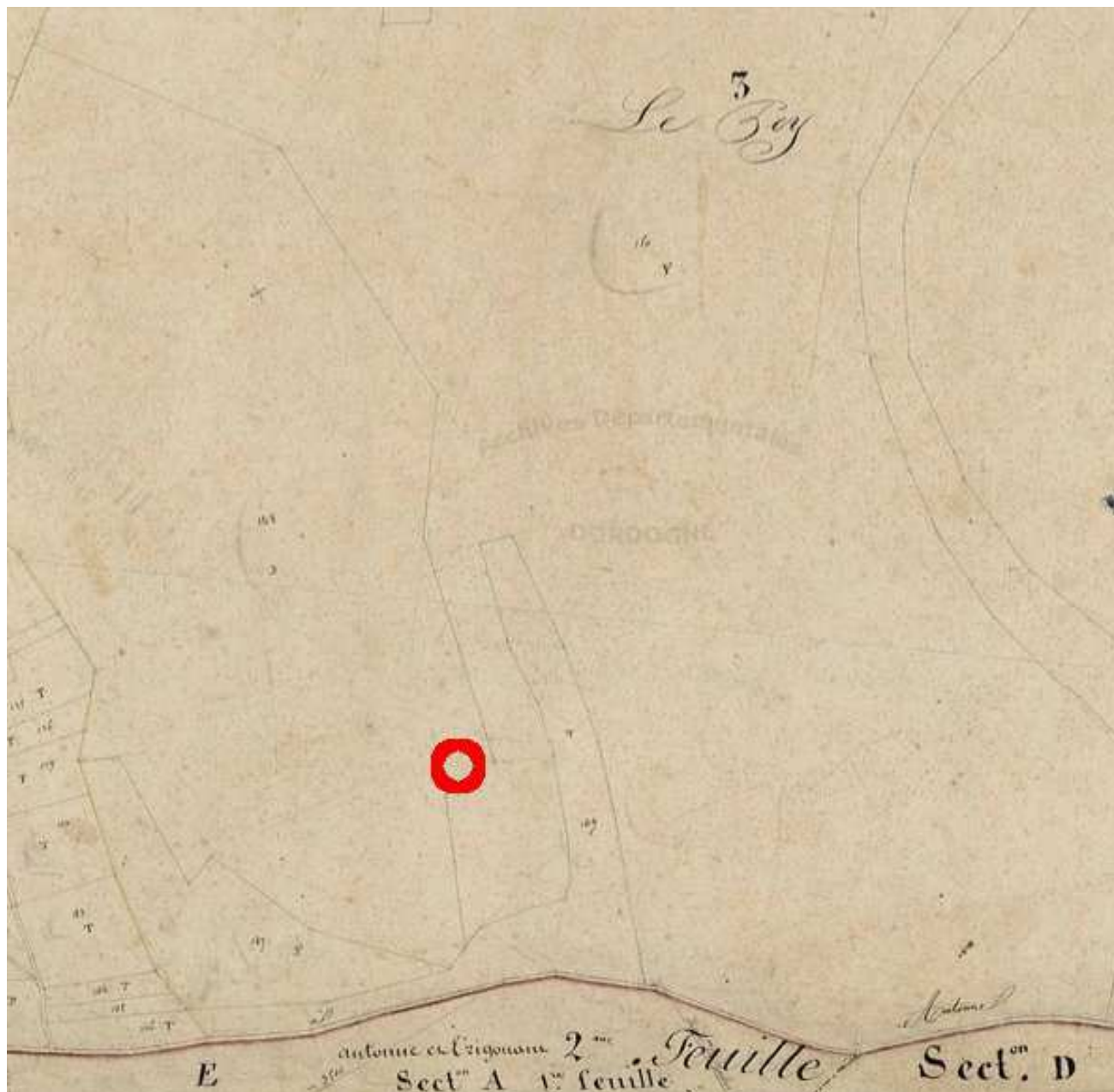
Section : Les Chauzes

Feuille n° A1

Parcelle n° 150 (Le Pey)

Superficie : 37 ha 90 a 70 ca

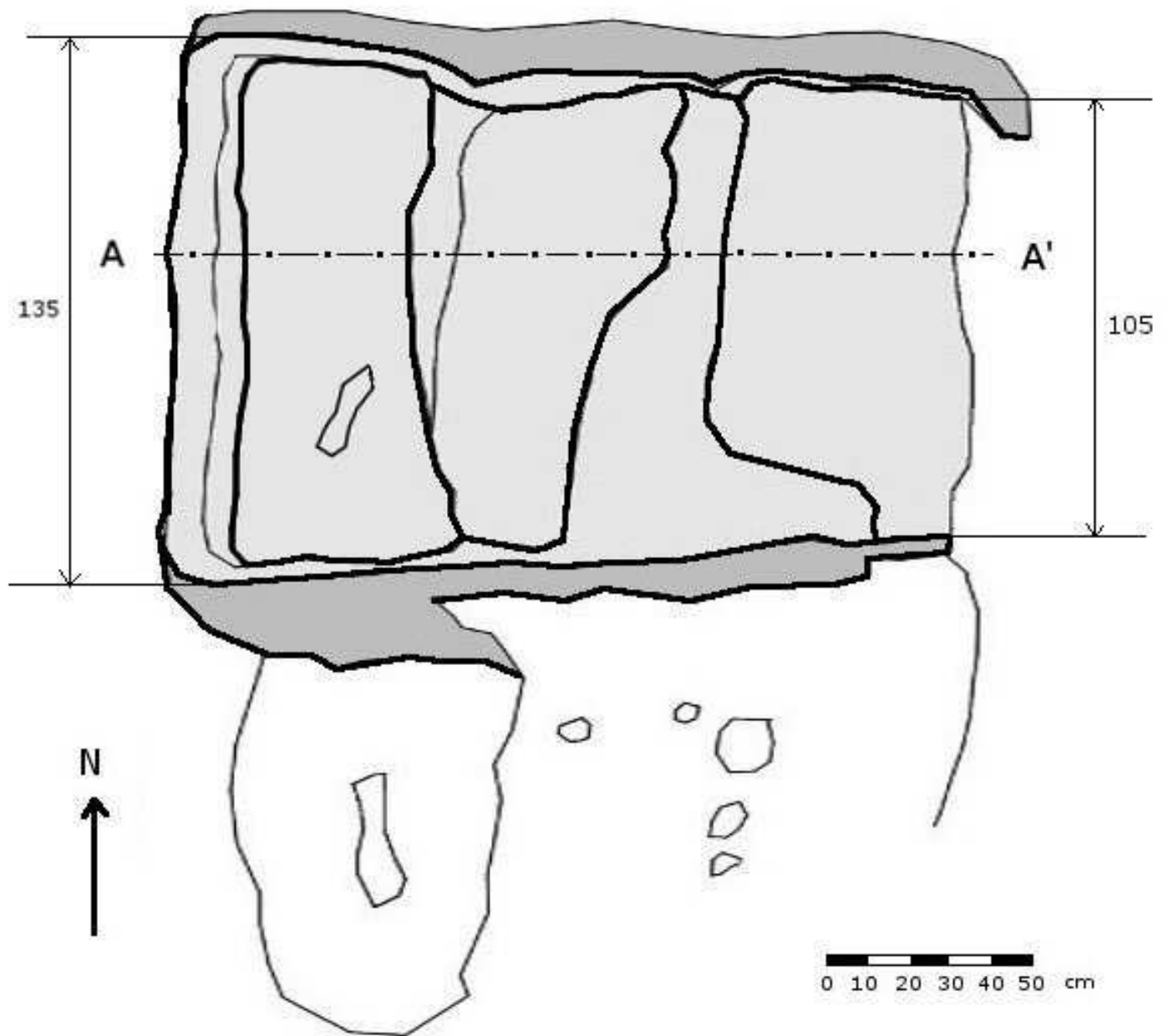
Nature : Friche



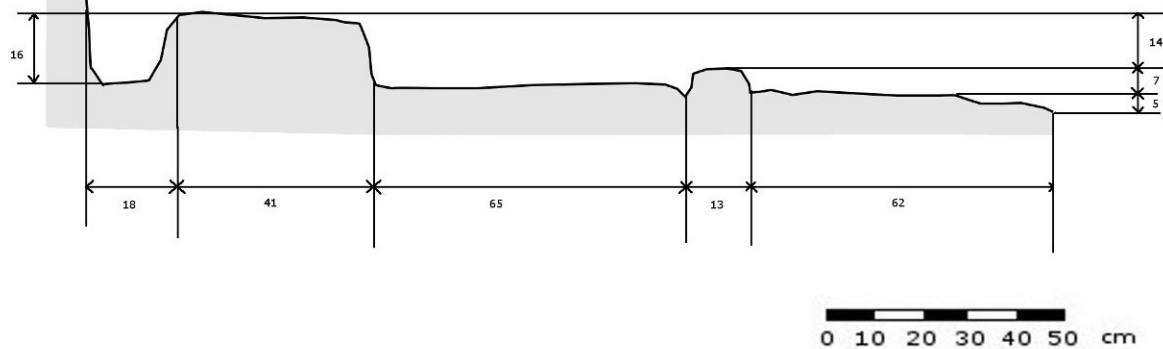
Propriétaire (si la parcelle est du domaine privé, donner, dans toute la mesure du possible, la succession chronologique des propriétaires) :

- 1835 : le comte de Barde
- 1862 : Château-Reynaud aux Cheyrons (Sarliac)
- 1884 : Lasserre, vicaire général à Périgueux

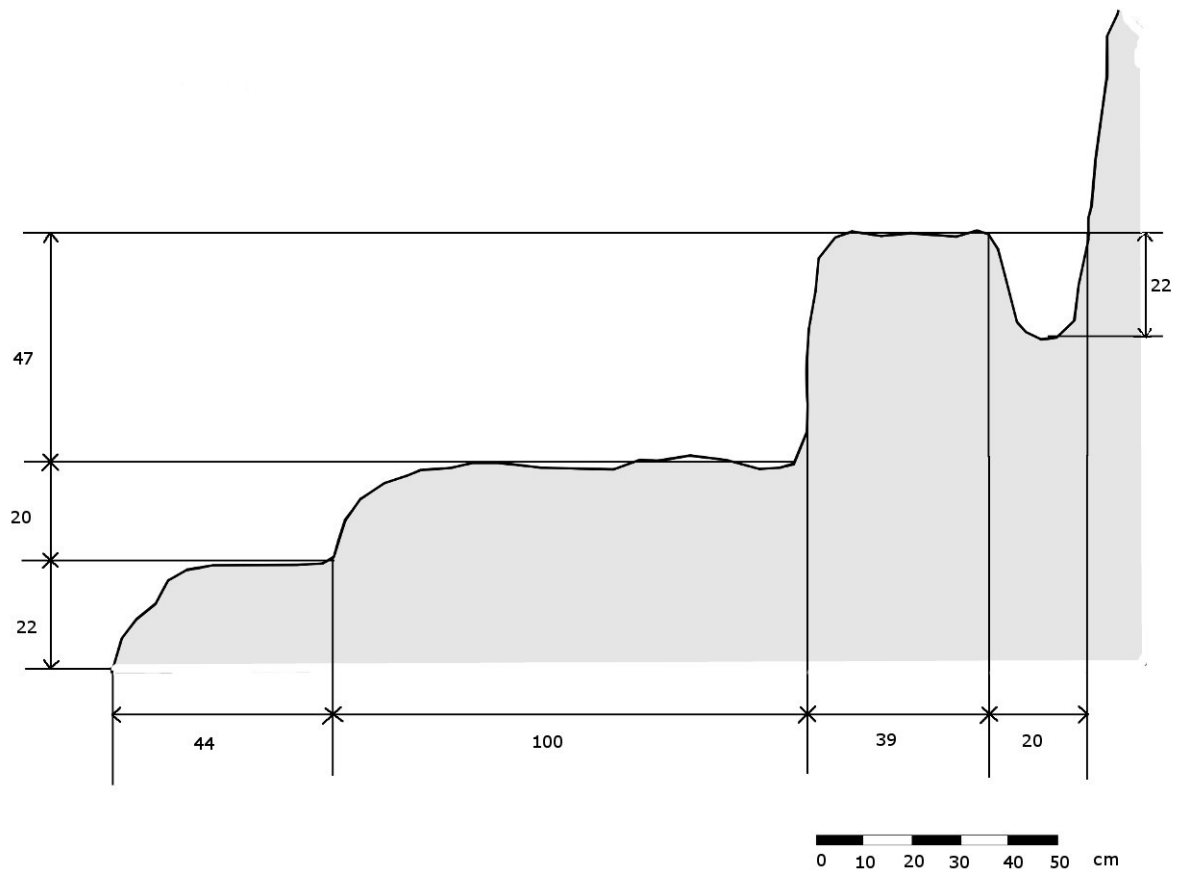
Vue de dessus



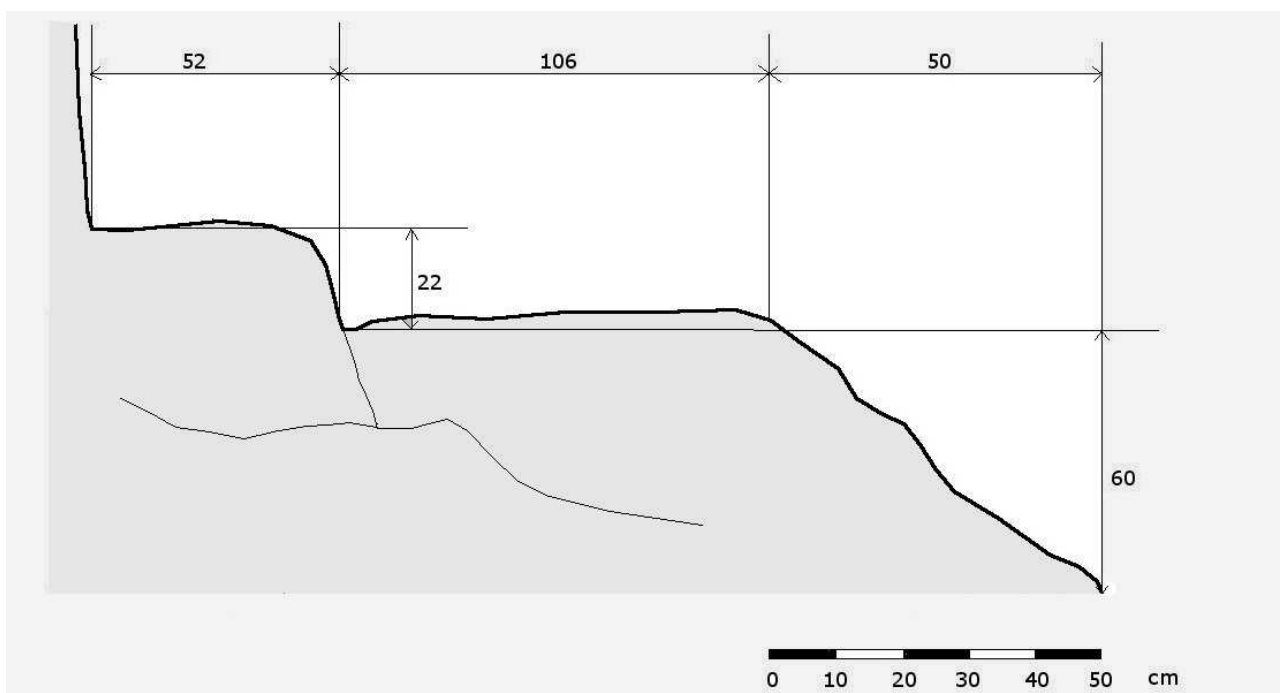
Coupe selon AA'



« Accoudoir droit »



« Accoudoir » gauche



DESCRIPTIF ECRIT

Près du village des Chauzes, dans la forêt de Lanmary, le chemin d'accès au « trône » s'élève depuis la route D 69 jusqu'à une esplanade rocheuse d'environ seize mètres de longueur, et six mètres de largeur, en bordure de falaise, inclinée vers la vallée, orientée sud-nord, qui présente un certain nombre de petites cavités artificielles circulaires ou ovales taillées en fond de louche.

Ces cupules plus ou moins larges et profondes sont parfois isolées, parfois reliées par des rigoles également artificielles.

Au nord-est de cette plate-forme et en contrebas se trouve une sorte de siège, de trône énorme, taillé dans le roc et dont les « accoudoirs » notamment sont creusés de cupules. C'est le trône du Roi des Chauzes.

La description complète du trône et de son environnement serait longue et fastidieuse. Il suffit de regarder les photos pour s'en faire une idée suffisante.

Voici, rapportée par M. J.C Carrère, la description qu'en fait M. de Fayolle :

« Le rocher formant le sol [...] a été taillé de façon à réserver, avec un relief inégal, deux rectangles isolés entre eux ainsi que les parois de la cavité. Ces deux rectangles de pierre peuvent servir de banquette ou de marchepied; celui qui se trouve le plus rapproché de la paroi du fond porte à sa surface la gravure d'un pied humain.

Ce pied a la même forme que ceux signalés par M. Jacquot sur les pierres à cupules ou sculptures du Chablais; il mesure 0,30 m de longueur et 0,13 m à sa plus grande largeur. Sa profondeur est 0,01 m.

La forme de la cavité [...], sa situation et sa ressemblance avec d'autres cavités considérées comme des sièges permettent d'y voir également un siège ou un trône, avec les sculptures symboliques des cupules sur les accoudoirs et du pied humain sur le siège lui-même.

La paroi de la falaise qui en constitue le fond ou dossier a été aménagée tout près du siège de façon à permettre de monter de la plate-forme nord servant d'accoudoir, sur l'esplanade supérieure au moyen de pas creusés dans le rocher et de saillies utilisées.

L'expérience que nous avons faite, ne laisse pas de doute qu'il y a aussi là un travail de l'homme. »

L'axe du trône, représenté par AA' sur la vue de dessus, est orienté plein est. Sur la ligne de crête de la colline située de l'autre côté de la vallée on peut voir sur la droite, dans une direction faisant environ 21 ° avec la direction est-ouest, un gros rocher dont la forme rappelle celle d'un menhir.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



« Accoudoir » droit vu de l'intérieur de trône.



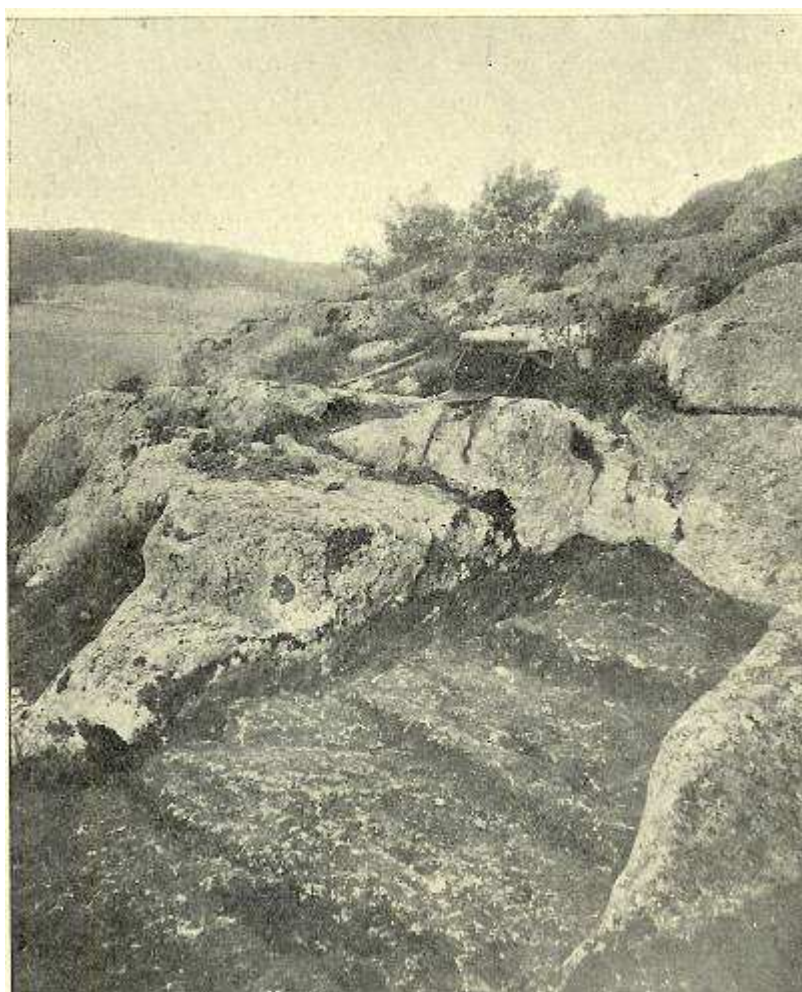
« Accoudoir » gauche vu de l'intérieur de trône.





Empreinte du « pied » sur
la banquette la plus proche
du « dossier ».

Photo prise par le marquis de Fayolle en 1877



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Site pré ou proto-historique, le trône du Roi des Chauzes fut l'objet d'un article de Wilgrin de Taillefer en 1821 dans son livre *Les antiquités de Vésone*, puis de communications au 8^e congrès préhistorique de France en 1912 par le Marquis de Fayolle et par Marcel Baudoin.

Sans aller jusqu'à affirmer comme certains l'ont fait que ce site fut en son temps un lieu de sacrifices humains, il n'en reste pas moins que ce site considéré comme étant un lieu de culte recèle de nombreuses énigmes.

L'étude de J.-C. Carrère dans *Subterranea* est particulièrement intéressante, notamment en ce qui concerne ces mystérieux vestiges tels que le rocher à cupules servant de terrasse, (immense table rocheuse pratiquement horizontale comprenant quarante-cinq cupules réparties en cinq groupes), le trône monolithique et l'empreinte de pied humain que l'on peut y découvrir, et qui selon les remarques faites par le docteur Baudoin citées par J.-C. Carrère symboliserait le Dieu-Soleil lui-même, comme c'est le cas à l'île d'Yeu ou à Saint-Aubin de Baubigné, dans le département des Deux-Sèvres.

J.-C. Carrère prend en compte cette hypothèse de M. Baudoin pour lequel les sites de ce type sont des postes d'adoration et d'observation du soleil au solstice d'hiver (azimut 130°), C'est-à-dire le vingt et un décembre, fête païenne déplacée de nos jours à Noël, date présumée et sans doute opportunément déplacée de la naissance de Jésus-Christ.

Le siège monolithique quant à lui, avec ses deux immenses accoudoirs dans lesquels sont creusées quelques cupules, est assez grand pour contenir deux personnes assises, ce qui pourrait faire penser au trône d'un géant qui s'assiérait sur cette empreinte de pied.

La colline d'en face possède en son sommet un empilement de roches calcaires donnant l'impression de ne pas être naturel. Ce monument formant un cairn ou gnomon important est situé dans un alignement reliant le trône et l'azimut du soleil levant au solstice d'hiver. En d'autres termes, l'observateur qui serait assis dans le trône du Roi des Chauzes et qui se servirait du rocher de Borie-Belet (également nommé pic de Chauveyrou) comme point de mire, verrait se lever le soleil exactement dans cet axe, aux environs de Noël de chaque année, à quelques portions de degré près, en tenant compte de la déclinaison magnétique intervenue depuis l'époque de la création de ce trône étrange.

Le rocher à cupules de Borie-Belet comprenant l'esplanade avec ses 30 cupules et la terrasse qui en compte 15, groupées autour de rochers aménagés par l'homme, ainsi que le coteau du "Roi des Chauzes" ont été classés le 8 septembre 1932. Ce site classé est entièrement compris dans le site inscrit de la forêt de Lanmary.

Sources écrites :

- Service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Dordogne : liste des sites classés (loi du 2 mai 1930) pour la commune d'Antonne-et-Trigonant.
- DIREN : (Direction régionale de l'environnement) devenue la DREAL : (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).
- Bulletin de la SHAP (Société historique et archéologique du Périgord) : description faite par M. le marquis de Fayolle, archéologue.
- *Antonne-et-Trigonant*, de James Cabirol aux éditions « la Lauze », 1997, (ISBN 2-912032-03-2).
- Serge Avrilleau dans son ouvrage : *Le Périgord insolite – Mystères – Sur d'étranges mégalithes, les pas du Juif errant*, traite du Trône du Roi des Chauzes en tant qu'observatoire antique du solstice d'hiver.
- Jean-Claude Carrère dans la revue « *Subterranea* » traite longuement et avec de nombreux détails de ce site.

DEVENIR DE L'ÉDIFICE

OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

Le site classé du trône du Roi des Chauzes est bien protégé des destructions par son isolement dans la forêt de Lanmary et a conservé ses qualités paysagères et naturelles. La tempête de décembre 1999 a cependant modifié le paysage mais la régénération naturelle et les plantations permettront rapidement de panser les plaies de la forêt.

L'enjeu principal réside dans la reconstitution de la forêt qui devra privilégier des essences adaptées aux conditions de sol et de climat. Il sera nécessaire également de mettre en valeur ce patrimoine perdu dans la forêt.

Dans les années 1970 l'extension de l'agglomération de Périgueux le long de la N21 commença à gagner la commune d'Antonne et Trigonant. Les espaces naturels agricoles et l'habitat traditionnel disparurent ainsi les uns après les autres dans ce secteur.

L'urbanisation, devra se poursuivre en dehors du périmètre inscrit (qui comprend aussi le rocher du Roi des Chauzes et le cluzeau de Borie-Belet) si l'on veut conserver l'esprit naturel et paisible des lieux.

Enfin, il est à noter que le périmètre du site classé n'englobe pas les éléments d'intérêt qui ont justifié son classement : une requalification du site est nécessaire.

d'après le site de la DREAL - Aquitaine (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement)

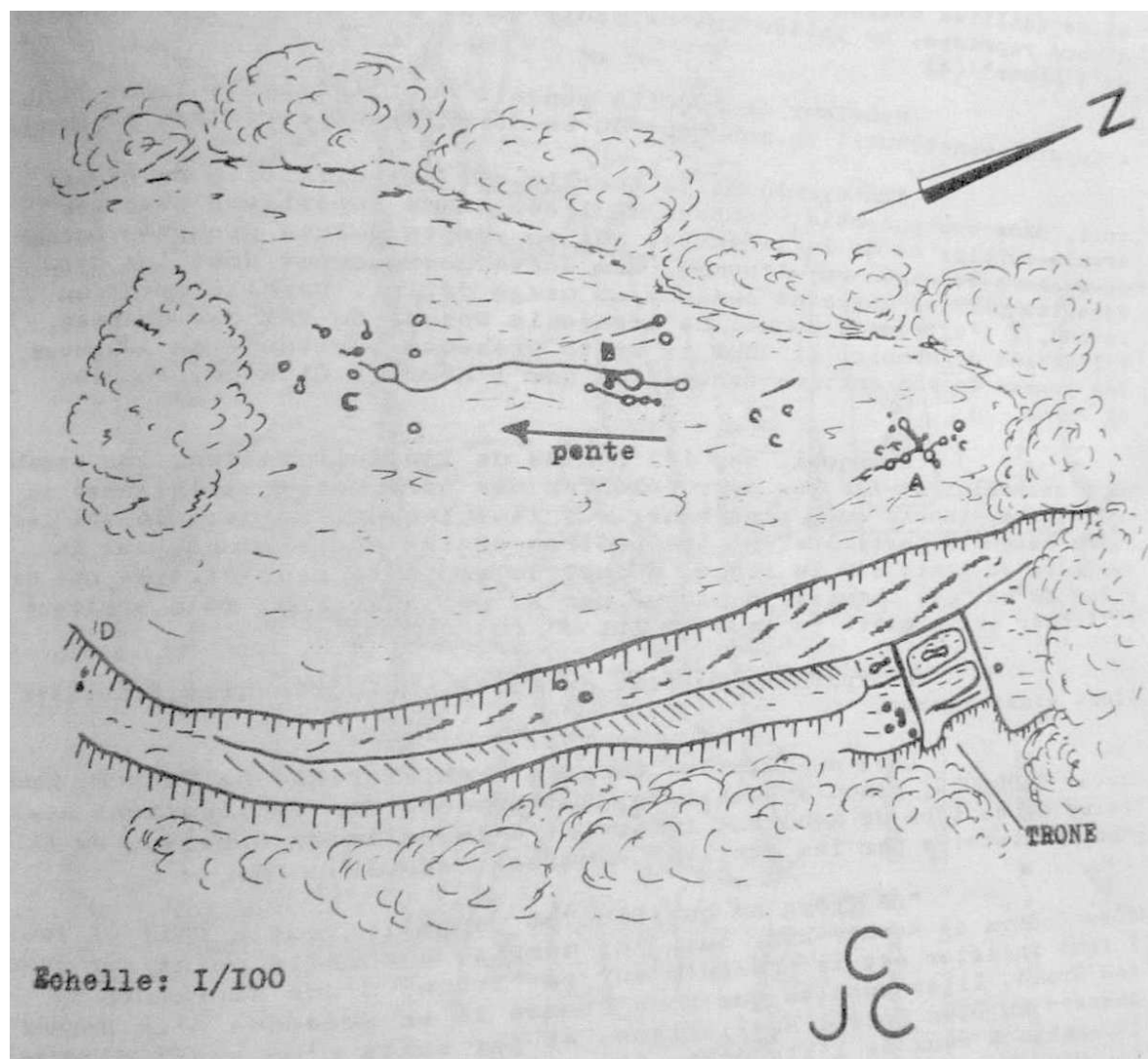
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs : DARRIEUTORT Max, SCHUNCK François

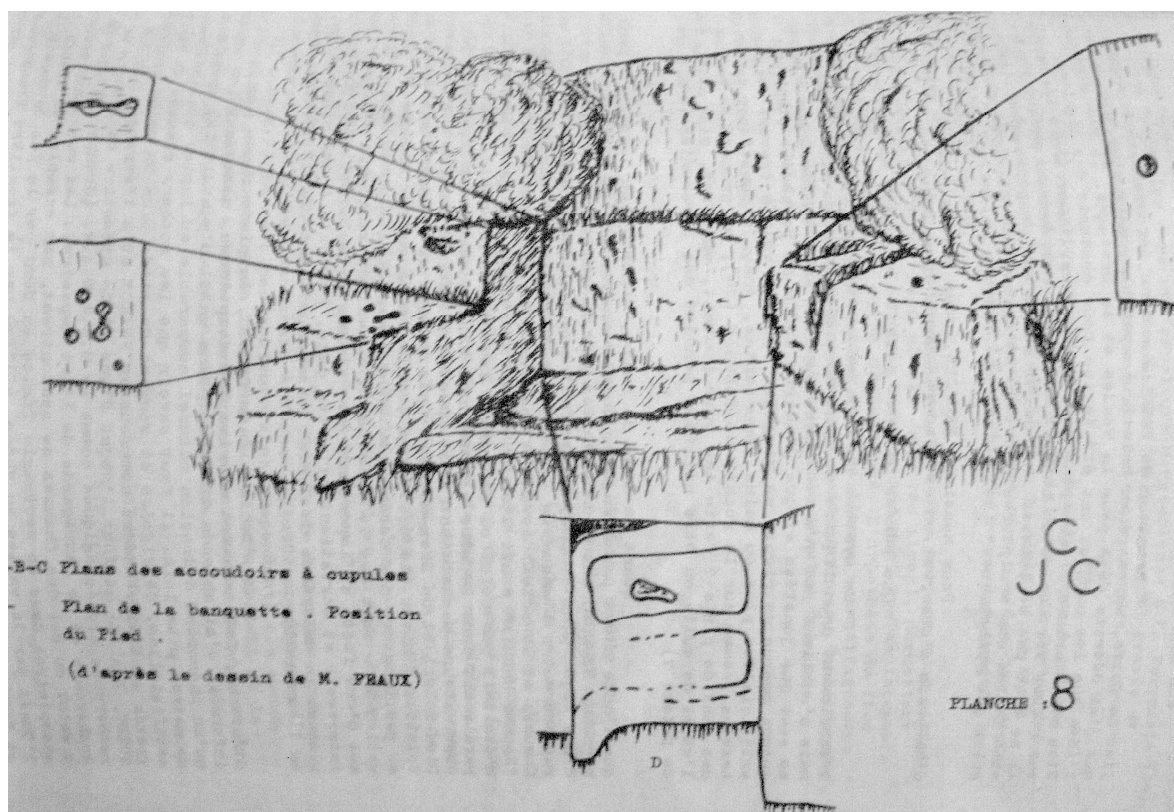
Dossier achevé le : 4/11/1011

Date de dépôt au C.A.U.E.

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE



Plan de situation du trône du Roi des Chauzes dans l'article de J.C. Carrère pour *Subterranea*.



Représentation du trône du Roi des Chauzes et de quelques détails dans *Subterranea*.

Dans le texte ci-dessous, Taillefer confond le Roi des Chauzes avec son trône !

Dans la commune d'Antonne, près du village de Chause, et au milieu d'un bassin pittoresque formé par les coteaux environnans, on trouve encore debout une aiguille de rocher qui porte le nom de *Trône du Roi de Chause* ; trône énorme, effrayant par sa masse, et qui du temps des fables aurait été le trône des géans. C'est un roc isolé, entouré des débris que le temps a détachés de sa masse. *Dans l'ombre des nuits, le roi de Chause vient s'asseoir sur son trône ; les ames de ses sujets voltigent à l'entour, et l'on entend au loin des soupirs, des gémissemens et des plaintes.* On débite mille autres fables sur ce rocher. Peut-être un vieux cimetière, qui n'est éloigné que de quelques pas, et où se trouve une quantité considérable de cercueils en pierre (1), est-il la première source de ces contes populaires. Comme on ne sait à qui attribuer ces monumens funèbres enfouis loin de toute église, on y suppose ensevelis tous les sujets d'un ancien roi créé par l'imagination.